

# Un terrible tremblement de terre

## Deux cent mille victimes... et le silence

Nous avons été informés dans les quatre heures de la forte secousse sismique qui a bouleversé, dernièrement, les îles du Pacifique, et nous connaissons tous les détails du tremblement de terre qui a récemment ravagé les côtes du Chili. Par contre, le monde entier ignore encore, ou à peu près, le formidable soulèvement qui s'est produit il y a deux ans, en Chine, et qui a fait plus de 200.000 victimes !

Les raisons de cette absence invraisemblable d'informations sont curieuses à connaître, car elles sont d'ordre à la fois matériel et moral.

La distance à laquelle s'est produite la catastrophe n'y est pour rien : la province du Kansou, qui en a été le théâtre, n'est pas plus éloignée de nous que le Chili. Mais, ces détails nous sont donnés par la Nature, c'est l'une des régions les plus ébranlées et les plus isolées de l'empire chinois. Peuplée de 4 millions d'habitants, elle est bornée au nord par les déserts de Mandchourie et à l'ouest par les montagnes vierges de toute exploration du Tibet. Il n'y a pas de grande ville à moins de 1.500 kilomètres à l'entour. Aucune voie ferrée ne la traverse et un seul fil télégraphique en relie la capitale, Lan-Tchou-Fou, à Pékin : il fut rompu dès la première secousse. Par conséquent, les communications n'ont évidemment pas aidé la nouvelle à se répandre facilement.

Mais il y a une autre raison plus curieuse à ce silence.

Ces 200.000 victimes n'intéressaient pas outre mesure le gouvernement chinois. Le Kansou est habité en grande majorité par des musulmans ayant le caractère fort fruste et enclins à une perpétuelle révolte. Souvent on dut aller les mettre à la raison, et précisément, sous la conduite d'un nouveau prophète, Ma, il se préparaient, profitant de l'anarchie générale qui régnait en Chine, à aller faire une profitable excursion dans les régions voisines. Les dirigeants du mouvement étaient réunis dans une caverne, pour prendre leurs dernières dispositions, lorsque se produisit la première secousse qui les ensevelit sous la montagne.

Les Chinois considèrent dès lors le cataclysme comme une bienfaisante indication du ciel et, rompant avec la tradition, ne firent pas en cette tragique occurrence, appel à la charité du monde.

Ce ne fut que quatre mois plus tard que M. Upton Close, correspondant à Pékin d'une agence de presse américaine, alla sur place se rendre compte des effets de la catastrophe. Depuis, les explorateurs ont pu y faire d'intéressantes constatations ethnographiques et géologiques.

Le Kansou est une région prédestinée aux convulsions sismiques. Les astronomes chinois l'avaient déjà remarqué et affirmé que le « dragon qui dort sous son sol renu sa queue tous les 300 ans ». De fait les annales chinoises enregistrent de nombreux tremblements de terre à peu près cette périodicité.

Le sol est constitué, sur une épaisseur atteignant en certains points plusieurs centaines de mètres, d'une poussière argileuse portée à la cours des siècles par les vents ayant balayé le désert de Gobi. Le tassement a transformé cet amas de sable

en une roche tendre, s'affrissant avec facilité.

Les chemins qu'y ont tracés les hommes se sont peu à peu effondrés, descendant en quelque sorte entre deux falaises les dominants à pic. C'est dans ces falaises que les habitants ont creusé leurs habitations, ce qui explique le nombre élevé des morts.

La secousse fut enregistrée le 16 décembre 1920, à 8 h. 09 du soir par le sismographe de Zikawer, près Changai. Elle parvint à 10 heures seulement dans le Kansou et surprit les villageois en plein sommeil : ils furent littéralement écrasés entre les parois de leurs cavernes.

L'effet physique produit fut formidable. Le choc se produisit en direction nord-est, puis le sol revint brusquement en sens inverse. Le mouvement dura trente secondes.

D'autres secousses moins violentes suivirent, accompagnées d'un véritable rugissement souterrain.

Au tour, les survivants se rendirent compte de l'ampleur du désastre. La région n'était plus reconnaissable. Les mouvements de la croûte terrestre, en effet, avaient décollé de leurs fondations les montagnes de sable transformé en rocher, et ces dernières, fantastique avalanche, s'étaient précipitées dans les vallées et les avaient comblées ! Sur certains points, ces masses immenses opérèrent un déplacement de plus de 3 kilomètres, bouleversant tout sur leur passage, modifiant de fond en comble la topographie de la région ! Des lacs furent comblés, d'autres naquirent. Le lit des rivières fut détourné. Des villes et des villages disparurent, ensevelis sous ce roc noir confère appelé, d'une expression fort juste, des torrents de matière. La route mandarine qui relie la Chine orientale au Turkestan fut coupée en deux et les tronçons transportés à 600 mètres l'un de l'autre.

Comme toujours, on constata de curieuses anomalies. Un fermier, dont la chaumière était construite en fragile torchis et avait par extraordinaire résisté aux secousses, fut tout surpris, le lendemain matin, de la voir entourée d'une forte plantation d'abricotiers transportés là en bloc, on ne sait d'où.

Lorsque M. Upton Close se rendit au Kansou, trois mois après la nuit fatale, la terre n'avait pas encore repris son équilibre. Ses compagnons et lui ressentirent plusieurs secousses, accompagnées d'un fracas semblable à celui d'un train rapide courant dans les profondeurs du sol.

Il estima que l'aire de grande destruction mesurait 500 kilomètres sur 170 et que dix grandes villes avaient été englouties.

Les géologues cherchent maintenant à tirer de leurs constatations des enseignements scientifiques. On se trouve là en présence d'un phénomène totalement différent de celui qui a ravagé la côte chilienne en novembre. Celui-ci se produisit tout en surface. Le séisme chinois se forma au contraire en profondeur, faisant jordre, à la base même, leur équilibre au mont.

D'aucuns diront que ce sont là travaux inutiles. Ils ont tort. La science ne peut rien contre la violence des éléments, mais les hommes éprouvent une consolation à savoir comment le malheur s'est abattu sur eux.

Lucien CHASSAIGNE.

# LA MOÛDE

## Le Costume "Genre Tailleur"

La douceur inaccoutumée d'une saison qui d'ordinaire nous accable de ses bises cinglantes, de ses tempêtes de relief, est-elle le prélude d'un printemps enchanteur ? Soignons-nous. Pour l'instant, elle a permis déjà aux élégantes toujours à l'affût des nouveautés, de délaissier le manteau encombrant pour le tailleur simple et jeune. Ce mot « tailleur » convient-il bien aujourd'hui pour désigner le costume composé d'une jupe et d'une jaquette aux mille formes diverses qui n'a plus rien de commun avec le classique « tailleur » ? On retrouverait dans ces gracieux paletots vagues,

principalement et les parements aimés à être garnis.

La jupe reste simple et s'adonne rarement d'un cors volant en forme qu'on essaie de rénover. La question de sa longueur n'est jamais résolue. Toutefois, comme la modération est excellente en toutes choses, il est certain que le costume « genre tailleur » sera coquet et seyant si la jupe s'arrête raisonnablement au-dessus de la cheville. Ajoutant au succès des teintes discrètes, les « genre tailleur » se choisissent dans la même gamme de tons qui présentent des ressources infinies. Si en effet,



De gauche à droite : 1) Costume en reps > sable, applications de bandes et de pastilles de dam. — 2) Genre tailleur en serge de laine, grand col en taffetas matelassé vert vif. — 3) Costume tailleur en

de riches broderies rehaussés un trait de ressemblance avec l'austère veste cintrée au col parfaitement rigide, aux manches éternellement pareilles ? Le costume tailleur garde des sympathies, c'est indiscutable ; mais combien le « genre tailleur », puisqu'il faut l'appeler ainsi, fait de conquêtes ? Il a ces avantages qui est justement apprécié par beaucoup de femmes pratiques, de ne point demander comme le tailleur strict une coupe impeccable. Les mains les moins expertes hésiteront à peine à confectionner un « genre tailleur » ; elles savent que pour être seyant, il lui faut surtout être simple, sans qu'un excès de garniture vienne en modifier lourdement l'allure.

Le reps et la popeline que la finesse rendent incomparables aux tissus de même nom d'autres, se voient largement exploités pour l'organisation du costume « genre tailleur ». Grâce à leur admirable souplesse, les plissés qui retrouvent en ce début de saison une vogue importante se préparent de merveilleuses façons et se distribuent d'une manière aussi imprévue sur la jaquette et sur la jupe. Le sergé, la toile, le kasha n'ont rien perdu non plus de leur prestige et un costume en sergé « cannelé » par exemple est si broché artistiquement quelques dessins bretons, à malgré le tissu classique qui le compose, un caractère nouveau bien fait pour plaire aux plus insatiables en matière de toilettes.

La souteche, le galon, la tresse, les broderies romaines, tennesiennes, bretonnes offrent une source d'ornementation inépuisable pour les costumes « genre tailleur » dont la basque

le bleu marine est quelque peu boudé, le peuple des nuances marron atteint à l'apogée de sa gloire. Bientôt ne verrons-nous pas un autre coloris, devenu roi du jour : le vert tendre une attaque de grande envergure et sa victoire semble assurée.

Pris dans les collections les plus récentes, nos trois modèles sont cependant encore de ces teintes discrètes qui auront plaisir à hiverner. Le premier à gauche est la jaquette genre tailleur en reps « sable ». La jaquette présente un long col châle orné de bandes de dam et de pastilles appliquées ; un plissé garnit la jupe de chaque côté. Plus sobre, mais combien habillé, le deuxième costume se fait en serge tinte de nègre. Un large col châle en taffetas matelassé vert vif l'éclaircit d'un œil tout particulier, tandis que deux appliques de même ton semblent fermer une ceinture simplement simulée par des plis. Devant, l'ampleur de la jupe est donnée par une série de plis. Le dernier de nos silhouettes est celui qui se rapproche le plus du véritable tailleur. Les manches seules ont été admises à varier ; elles affectent ici la forme pagode qui contraste d'une façon assez originale avec le reste du costume.

En résumé, le costume « genre tailleur » a la majorité des suffrages féminins ; il constitue pour cette fin de saison une toilette charmante surtout s'il se complète par un de ces petits chapeaux en taffetas ou en satin dont la confection est un véritable plaisir pour les petites mains adroites.

COUSINE MADELEINE.

# NOCES D'OR MUSICALES

## LA FILLE DE M<sup>me</sup> ANGOT

On a célébré le Cinquantenaire de la célèbre Opérette de Charles Lecocq

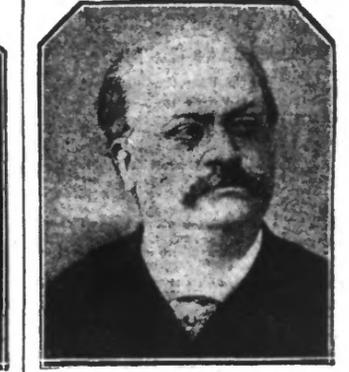
Les Noces d'or de la « Fille de Madame Angot » avec son cher public français viennent d'être célébrés en grande pompe à Paris. A l'heure où se manifeste dans notre région un regain d'actualité des célèbres et d'ailleurs assez gentilles opérettes viennoises, nous jugeons utile de le faire remarquer, car il ne faudrait pas que la belle opérette française fut délaissée au profit d'œuvres jolies, certes, mais tout de même de second ordre si on les met en parallèle avec les œuvres de Ch. Lecocq d'Offenbach, de Messager, d'Andran et de Planquette.

Aux amateurs de valse, nous recommandons celle par quoi se termine le second acte. En est-il, je vous prie à la foi et de plus enveloppante et de plus charmante, et aussi de plus entraînante, de plus « joyeuse ». Nous insistons sur cette dernière appellation, car nous tenons à faire remarquer que si nous avons ici le prototype de la valse française laquelle sait se faire baroque avec grâce sans recourir à cette mélancolie triste et vaporeuse qui constitue le charme de la valse viennoise.

Somme toute, en cette œuvre, Charles Lecocq



Mlle GERMAINE GALLOIS  
Une des plus célèbres interprètes du rôle de Mlle Lange, en 1908



LE COMPOSITEUR CHARLES LECOCCQ  
auteur de « La Fille de Mme Angot » et d'autres opérettes célèbres

Donc, le théâtre de la Gaîté Lyrique, a célébré comme il convenait le cinquantenaire de la première représentation de l'œuvre triomphale de Charles Lecocq. C'est en effet le 4 Décembre 1872 qu'eut lieu à Bruxelles la création de « La Fille de Mme Angot ». Quelques mois plus tard, le 21 février 1873, l'œuvre était représentée sur la scène des Folies-Bergères à Paris, avec la distribution suivante : Mlle Paola Marié (Clairette Angot) ; Desclausas (Mlle Lange) ; MM. Mendastis (Ange Pitou), Luco (Larivaudière).

Le caractère de l'œuvre

De toutes les opérettes, « La Fille de Mme Angot » est peut-être la plus française qui soit. La musique et le livret ont ce clair bon sens, cette simplicité accorte et bon enfant, cette gaieté de bon aloi, cette malice amusante et cette gaillardise gauloise qui sont autant de nos qualités de race.

Œuvre essentiellement mélodique, l'opérette de Charles Lecocq a cette allure distinguée et naturellement « racée » sans laquelle il n'est pas chez nous de chef-d'œuvre de musique légère. Cela ostille comme un jupe mousquetaire de Champagne et à cette allure « à la française » qui mène tout tambour battant.

Et puis, comme cela sait être sentimentalement juste sans cette sensibilité nostalgique à l'allemande que se remarque dans les opérettes Austro-Boches. « La Fille de Mme Angot » chante comme chante une soubrette de chez nous, « cocorico » à l'occasion comme « Chantecler » le coq symbolique de la race gauloise.

coq se prouva de la lignée de ces charmants compositeurs qui, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours ont tant contribué à enrichir notre répertoire d'œuvres délicieuses, qui se nomment dans le passé : Favart, Nicolo, Philidor, Delacour, Monsigny, Grétry, Boieldieu, Auber et qui se continuent de nos jours avec les Claude Terrasse et les A. Messager.

Les divers interprètes de l'œuvre

La reprise actuelle de « La Fille de Mme Angot » a eu lieu avec le concours de Mlle Marthe Chénal, étincelante Mlle Lange, de Mlle Montange, délicieuse « Clairette », de MM. Jysor (Ange Pitou), G. Foix (Pomponnet), R. Hasti (Larivaudière).

Parmi les plus célèbres interprètes de « La Fille de Mme Angot », citons dans le passé Mmes Jeanne Granier, Mariette Sully, Rosalia Lambrecht, Mathieu-Lutz, Edmée Favart, ce qui concerne le rôle de « Clairette », Mmes Simon Girard, Sarah Morin (qui vint à Lille en 1904) et la si ravissante blonde Germaine Gallois, qui de par sa ressemblance avec la véritable Mlle Lange, fut véritablement l'interprète la plus parfaite de ce jol rôle.

A travers le monde, « La Fille de Mme Angot » a porté le bon renom de la musique française légère. Par sa bonne humeur, cette œuvre a aidé à faire aimer notre pays. Vous semble-t-il pas que cela soit amplement suffisant pour légitimer cette année, sur toutes les scènes lyriques de France la « reprise » de cette opérette, fallût-il pour cela laisser de côté pour trois ou quatre soirées une quelconque opérette viennoise ?

V. BRIGGHE.

## La vie chère dans le Pas-de-Calais

Après une période de baisse les consommateurs ont vu à nouveau revenir la hausse

A l'heure où la grande corporation des mineurs réclame un rajustement des salaires en se basant sur la situation des houillères, si nous jetons un coup d'œil sur l'augmentation du prix de la vie sans cesse croissant, il apparaît que la réclamation des travailleurs ou sous-sol est deux fois justifiée.

Cependant, il convient de noter que cette crise est due en partie au événement que nous traversons et aussi à la cupidité des gros fourneurs qui jouent et exploitent la désastreuse question du change.

L'année dernière, on voyait aux dévantes des magasins des affiches annonçant la baisse, mais les pauvres consommateurs ont vu une à une disparaître ces affiches et revenir bientôt le régime de la hausse.

En effet, les parasites de la production, intermédiaires des villes revendeurs, simultanément ne relèvent pas la hausse, mais en course la spéculation vit à nouveau ramener les beaux jours ?

### L'ECHELLE DES AUGMENTATIONS

Si nous considérons certains indices, ils nous donneront l'échelle des augmentations successives d' prix des matières. En moyenne, les cours de gros ont été de 100 en 1919, ils sont aujourd'hui élevés qu'avant-guerre ; ils sont aujourd'hui beaucoup supérieurs. Qu'on en juge :

En janvier 1922, l'indice était de 306,4 ; il est passé en septembre de la même année, à 329,3 ; en octobre, à 357,4 ; en novembre, à 375,1 ; en décembre, à 391,9. En janvier 1923, en raison

de la hausse de la livre anglaise, à 380 ; aujourd'hui il doit approcher 400, si le ne dépasse.

En pratique, il est certain que les effets de la hausse se font rapidement sentir, aussi les consommateurs, qui se plaignent avec raison, vont-ils avoir, à bref délai, de nouvelles et désagréables surprises.

### QUELQUES CHIFFRES

Considétons-nous, pour l'instant, de noter les écarts des prix de gros — (nous examinerons les prix de détail après) — entre deux cours, ceux de septembre 1922 et de février 1923 :

En septembre 1922

Farine fleur, les 100 k., 97,50 ; blé, 72,25 ; avoine, 57,25 ; seigle, 51 fr. ; mais du pays, 65 ; pain de blé (prix aux 104 boîtes de 5 kilos), 110 fr. ; pain de seigle, 100 ; pain de seigle, 115 ; luzerne, 240 ; foin, 220 ; sarrasin, 340 ; h. 30 foin, 250, h. 20 ; sarrasin 72 ; huile, 215 fr. h. 25 fr. ; café vert, aux 50 k., sans droits, 256,50 ; sucre aux 100 k., sans droits, 223 ; beurre, les kilo, 12 ; œufs, le mille, 530 fr.

En février 1923

Farine fleur, les 100 kilos, 114,25, hausse 16,75 ; blé, 90,50, hausse, 13,25 ; avoine, 69, h. 11,25 ; seigle, 72, h. 21 fr. ; mais de pays, 83, h. 15 ; pain de blé (prix aux 104 boîtes de 5 kilos), 130 fr. ; pain de seigle, 120 ; pain de seigle, 135 ; luzerne, 240 ; foin, 220 ; sarrasin, 340 ; h. 30 foin, 250, h. 20 ; sarrasin 72 ; huile, 215 fr. h. 25 fr. ; café vert, aux 50 k., sans droits, 256,50 ; sucre aux 100 k., sans droits, 223 ; beurre, les kilo, 12 ; œufs, le mille, 530 fr.

Ces prix de gros s'entendent départ fabrique ou entrepôt.

Dans de prochains articles, nous continuerons notre démonstration. Nous examinerons les articles d'alimentation (la viande, l'habillement, etc.) à l'aide de chiffres ne manqueront pas d'accuser la hausse, toujours la hausse, qui se manifeste avec tant d'acuité et au grand désavantage des consommateurs.

J. COLBAERT.

## Les intérêts des Bons du Trésor et de la Défense Nationale

Le « Journal Officiel » a publié ce matin un arrêté du Ministère des Finances relatif à l'augmentation du taux d'intérêt des Bons du Trésor et de la Défense Nationale.

En voici le dispositif :

A partir du 19 février 1923 et jusqu'à décision contraire, l'intérêt des Bons de la Défense Nationale est fixé ainsi qu'il suit : Bon à 1 an d'échéance, 5 % ; bon à 6 mois d'échéance, 4 1/2 % ; bon à 3 mois d'échéance, 4 % ; bon à 1 mois d'échéance, 3 %.

Les souscripteurs de Bons à 1 mois conservent la faculté de demander le remboursement un mois, deux ou trois mois après l'émission. L'intérêt des Bons de la Défense Nationale au moment du remboursement continuera d'être calculé à raison de 3 30 % quand le remboursement sera demandé au bout de 2 mois et à 3 40 % au bout de 3 mois.

Les intérêts des Bons de la Défense Nationale

continuent à être payables par anticipation.

A partir du 19 février 1923 et jusqu'à décision contraire, l'intérêt des Bons du Trésor ordinaires est fixé ainsi qu'il suit : 3 % pour les bons de 1 mois à moins de 3 mois ; 3,75 % pour les bons de 3 mois à 3 mois ; 4,25 % pour les bons de 3 à 6 mois ; 4,75 % pour les bons de 6 mois à moins d'un an.

## Amiens fait rentrer ses bons de monnaie

La Chambre de Commerce d'Amiens ayant constaté la falsification de ses bons de monnaie a décidé de faire rentrer dans le ressort de sa circonscription toutes les coupures émises par elle et se trouvant actuellement hors de sa circonscription. Elle invite en conséquence les détenteurs de ces coupures à les faire parvenir dans le plus court délai à M. Davyette, banquier, 30, rue des Jacobins, à Amiens.

# La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR  
PAR JULES MARY

Mis à l'écran par la Société des films "ALBATROS" et édité par la Société d'exploitation des films "Eclipse"

## DEUXIEME PARTIE

### Les Mensonges héroïques

— Elle est passée par ici, avec sa voiture...  
— Avec une sourde jalouse !  
— Comme elle semblait heureuse ! Elle a depuis longtemps oublié son père... sans doute...  
— Il secoua la tête et sa voix se brisa dans des sanglots :  
— Non, non, ce n'est pas possible... C'est pour elle aussi — pour elle, que je suis revenu, pour elle aussi... et pour l'autre ! — que j'ai bravé les tortures les plus terribles, les affres de toutes les angousses, la menace d'être reconnu, repris, renvoyé là-bas, dans cet enfer...  
— Il fit quelques pas, suivant toujours la piste des roues.  
— Elle avait dépassé la fontaine Saint-Jean, mais à moins d'un très long détour, elle y reviendrait. Il n'y avait, hors de l'allée, que des sentiers trop étroits pour la voiture.

Il posa sa besace et s'assit dans l'herbe, regardant au loin, les yeux ardents.  
— L'aperçut qui s'en revenait...  
— Mon Dieu ! est-ce que j'aurai la force de lui parler ?... De lui dire que...  
— Christiane sauta dans le chemin et se mit à ramasser des touffes d'herbes, près de la fontaine, et les fit manger à Colibri... Parmi les herbes, il y avait des chardons et l'enfant secoua les mains avec une grimace :  
— Tu sais, Colibri, ça pique... Je ne t'en donnerai pas tous les jours...  
— C'est alors qu'elle aperçut le mendiant qui la regardait avec des yeux étranges et si doux !  
— Tout d'abord, avec la première surprise, un sentiment de frayeur.  
— Et son premier mouvement fut de remonter dans sa voiture et de reprendre la fuite.  
— Mais ces yeux doux étaient si suppliants qu'elle eut honte de son « atro ». Lui, invinciblement attiré, tendait les bras vers l'enfant...  
— Ce qu'il voulait, c'était l'étreindre, la

bercer contre lui, c'était un baiser de ces lèvres qui neurt-étre, avaient désappris à prononcer le nom de son père...  
— Christiane tira l'enfant du bois distingué de sa poche et le lui offrit.  
— Elle se tint à ce geste.  
— Elle croit que ce mendiant lui demande la charité...  
— Elle tire de sa poche un tas de menus objets qui jurent de se rencontrer ensemble, mais parmi lesquels elle finit par trouver un mignon porte-monnaie qui est plein de sous et de petites pièces blanches.  
— Dans une des mains tremblantes qui persistent à se tendre vers elle, elle vide sa bourse et la seconde soigneusement jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien... et elle finit par y laisser tomber aussi la bourse, dont il s'empare avec un reste de volonte.  
— Mais voici qu'elle remarque soudain que de grosses larmes roulent sur le visage de l'homme et que sa poitrine se soulève dans des sanglots convulsifs...  
— Puis, comme il s'est mis debout et qu'il a changé de place, un rayon de soleil qui a traversé les hautes branches des hêtres vient se jouer sur le mendiant comme pour le trahir et le mettre en pleine lumière...  
— L'enfant hésite...  
— Certes, cette figure embroussaillée de barbe ne lui dit rien...  
— Mais ce douloureux regard, qui pleure et qui rit — qui rit d'un sourire tremblant — ces larmes... cet amour immense, surmonté d'une telle irradiation de l'inconnu, tout cela éveilla chez Christiane un souvenir d'abord confus...  
— Et qui, peu à peu, se précise...  
— Les lèvres du mendiant remuent des prières mais ne le prononçant pas.  
— Et l'enfant, tout à coup, jette un grand

cri, tend les bras et tombe sans connaissance.  
— C'est papa ! C'est papa ! !  
— La fontaine, tout près, court sous les herbes, avec sa chanson monotone et fraîche.  
— Effrayé, Julien l'y transporte, lui baigne le front et les mains.  
— Mais ce sont ses baisers qui la rappellent à la vie...  
— Papa ! Papa ! on avait dit que tu étais mort ! !  
— Des rires, des transports, des larmes qui ne finissent pas. Elle se serre, se blottit contre lui...  
— Oh ! mon papa, tu ne m'abandonneras plus...  
— Alors, il faut qu'il lui explique qu'il n'est pas libre, que des méchants le poursuivent toujours, et qu'il y aurait grand danger à ce que l'on connût son retour dans le pays...  
— Elle l'écoute, triste et grave, et elle le comprend. Ses grands yeux expriment une affection infinie...  
— Tu m'aimeras toujours, ma chérie ?  
— Toujours ! Tous les matins et tous les soirs, je prie pour que tu reviennes chez moi... Et depuis que l'on nous a dit que tu étais mort, je n'ai pas cessé de prier, comme si tu étais vivant...  
— Et tu ne m'oublieras jamais ?  
— Jamais !  
— Tu ne croiras rien du mal que tu entendras dire de moi ?  
— Je ne l'ai jamais cru !  
— Que je garde du moins ton petit cœur, puisque j'ai perdu celui de ta mère...  
— Mère non plus ne t'a pas oublié... Elle prie souvent dans la chambre où nous avons rassemblé tout ce qui venait de toi, autour de ton grand portrait...  
— Cependant, on m'a dit que, bientôt, il y aurait un autre homme dans sa maison

après d'elle, qui partagerait sa vie, qui me remplacerait et qui se chargerait de veiller sur toi... Moi, je ne serai plus rien... Tu vois bien que je ne te souviens plus...  
— Père, je ne sais pas... Je ne sais pas bien toutes les choses... Cet homme me quitte plus maman... C'est lui que je vois à la place que tu occupais... et il me fait peur...  
— Et tu acceptes ce qu'il te donne ?  
— Oh ! papa, dit-elle en pleurant, c'est pour obéir à maman, et si tu le veux, je...  
— Non, non, chérie, je ne t'adresse aucun reproche... Garde ses cadeaux... Pour arriver jusqu'à ta mère, il faut bien qu'il se fasse aimer de toi...  
— Je ne l'aime pas... Je ne peux pas... et quand il embrasse les mains de maman, je me sauve, comme il voudrait me battre...  
— Et ta mère ?... Elle est heureuse auprès de lui ?  
— Quelquefois elle le parait, quand il est là...  
— Et lorsqu'il est parti ?  
— Je l'ai vu souvent qui pleurait... j'ai voulu savoir... Elle ne m'a rien répondu...  
— Etrange contradiction ! murmura Julien...  
— Père, depuis que cet homme vient si souvent chez nous, depuis que j'entends dire seule... et si, je n'avais plus mon Pascal, que j'aime tant, je n'aurais plus d'amis... Alors, je suis triste...  
— Elle lui jeta les bras autour du cou.  
— Ne me laisse pas ici... Emmène-moi, papa, emmène-moi !  
— Oui, la pensée lui venait de l'enlever, cette enfant, qui avait gardé si profond et si vivace la culte de son père...  
— Tu voudrais me suivre ?  
— Oh ! oui, ne plus te quitter, jamais, jamais !  
— Mais tu ne serais pas heureuse... Tu

aurais froid... tu aurais faim... tu n'aurais plus de jouets... plus de jolis chapeaux... plus de jolis robes...  
— Ça te va-t-il rien... Emmène-moi, papa, emmène-moi !  
— Peut-être va-t-il céder à la tentation. Déjà il emporte l'enfant dans ses bras, comme un voleur emporterait le plus précieux des trésors...  
— Mais qu'est-ce que devenir ?... A-t-il le droit de la condamner à toutes les épouvantes et à toutes les misères, à toutes les détresses et à tous les désespoirs de sa vie hors la loi ?... de sa vie de forçat qui se cache et que tous les hasards peuvent trahir ?...  
— Il la repose sur le sol...  
— Non, ma pauvre enfant, tu serais trop malheureuse...  
— Et lui partie... Il essaie de se faire comprendre de cette jeune intelligente pendant que Christiane, qui ne desserre pas son étreinte, l'écoute avec une attention passionnée...  
— Tu viendras me chercher un jour ?  
— Je reviendrai pour faire ton bonheur... Mais il faut que tu me promettes...  
— Ses yeux s'obscurcissent... sa voix s'altère de plus en plus...  
— A personne, chérie, à personne tu ne diras que tu m'as revu ?  
— A personne...  
— Tu me le jures ?... Jure-le-moi, si tu m'aimes...  
— Je te le jure !  
— Pas même à l'homme qui va me remplacer auprès de ta mère ?  
— A personne !

LA MAISON DU MYSTERE sera projetée dans tous les cinémas de la région. ALBATROS.